

Futurs médecins cherchent places de stage, désespérément

ENSEIGNEMENT Les demandes de stages vont tripler d'ici deux ans

► Un afflux d'étudiants dans la vie professionnelle va peser sur la demande de stages.

► Chez les généralistes, il en faudra bientôt 1.200 contre 400 aujourd'hui.

► Le secteur tire la sonnette d'alarme.

Voilà un problème dont les étudiants en médecine, malmenés comme jamais, se seraient bien passés. Après la polémique sur les quotas de numéros Inami, après le « concours boucherie » qui, en juin prochain, devrait stopper net 80 % des étudiants de première année, voici que se profile à l'horizon un gros souci pour l'accueil des futurs assistants. Sauf sursaut dans la profession, des centaines de candidats médecins généralistes pourraient se trouver sans place de stage pour clôturer leur formation.

Pour comprendre, il faut se rappeler qu'un étudiant en médecine poursuit ses études en deux temps. D'abord un master de base d'une durée de sept ans (jusque la rentrée de 2011) ou de six ans (depuis celle de 2012). Ensuite un master complémentaire en médecine générale ou dans une autre spécialité. Il sup-

pose quelques cours à l'université mais surtout des stages aux côtés d'un médecin agréé par une université et le ministère de la Santé publique. L'étudiant acquiert alors un statut d'assistant. En médecine générale, ce master complémentaire dure deux ans (pour ceux qui ont fait leur formation de base en sept ans) et trois ans (pour la formation en six ans).

Un rapide calcul montre que 2018 sera l'année de tous les dangers. Cet été-là, vont se croiser à la sortie des universités les derniers étudiants qui ont fait leur formation de base en sept ans (entamée en 2011) et ceux qui l'ont faite en six ans (entamée en 2012). C'est ce que la profession appelle « la double cohorte ». « *Pourtant, analyse Denis Lambert, secrétaire général du Centre de coordination francophone pour la formation en médecine générale (CCFFMG), on devrait plutôt parler de triple cohorte. Alors qu'au 1^{er} octobre 2015 moins de 400 étudiants entamaient ou poursuivaient un stage de médecine générale (395 exactement), ils seront trois fois plus nombreux à partir de 2018.* »

Ainsi, selon les calculs du CCFFMG (l'ASBL qui organise et encadre l'assistantat chez les généralistes), on estime que cette année le secteur aura besoin de

1.149 places de stage. En 2019, il en faudra 1.207 tandis qu'en 2020 on culminera à 1.264.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette explosion. Il y a bien sûr l'arrivée simultanée sur le marché de deux promotions (la « double cohorte »). Il y a aussi le regain d'intérêt – parfois forcé – pour la médecine générale : « *alors que ces dernières années, ce sont 33 % des étudiants qui choisissent ce secteur, la part devrait passer à 40 %* », explique Denis Lambert. Il y a encore la conséquence directe de la grande liberté d'accès aux études dans la période 2009-2015, elle contribuera à diplômer au final un nombre très élevé de médecins, particulièrement côté francophone. Il y a enfin la durée du

stage : en passant de deux à trois ans, la demande de places augmente très vite d'un tiers. Précision : le soufflé devrait retomber à partir de 2021 quand sortiront les étudiants de 2015 bridés par le fameux « concours boucherie » de fin de 1^{re} année : un millier de places nécessaires en 2021, environ 800 en 2022 et 600 en 2023.

Comme si ce n'était pas suffisant, de nouvelles directives européennes vont compliquer la tâche : l'assistant en médecine générale doit passer six mois (sur les 18) de son stage en milieu hospitalier. « *Or, la médecine spécia-*

lisée va, elle aussi, devoir faire face à un important afflux de stagiaires, explique Jérôme Lechien, secrétaire général du Cium (Comité interuniversitaire des étudiants en médecine). *Les conditions pour devenir maître de stage étant très strictes, le problème risque d'être plus crucial encore qu'en médecine générale.* »

Récapitulons. Il faudra en Belgique francophone environ 1.200 places de stage par an entre 2018 et 2020. Or, l'ASBL coordinatrice ne répertorie dans ses fichiers que 534 maîtres de stages proposant environ 650 places. D'où une campagne lancée préventivement cette semaine dans les cabinets généralistes par le CCFFMG. Il s'agit d'abord de ré-

activer des maîtres de stages agréés sans stagiaire. Il s'agit surtout de motiver de nouveaux généralistes à s'impliquer dans la formation de leurs successeurs.

Au passage, les coordinateurs de stage auront à résoudre un problème annexe : faire coller géographiquement les offres et les demandes d'assistantat. Les places en milieu rural étant généralement moins prisées que les stages dans les cabinets urbains, la profession caresse l'espoir que la pression actuelle réveille au passage des vocations de médecins de campagne. ■

ÉRIC BURGRAFF

« *On devrait parler de triple cohorte. Les stagiaires seront trois fois plus nombreux en 2018* » D. LAMBERT

LEXIQUE

Le CCFFMG

Le Centre de coordination francophone pour la formation en médecine générale (CCFFMG) est une ASBL cogérée par les universités et les associations professionnelles du secteur (syndicats...). C'est l'employeur officiel des can-

didats médecins généralistes.

Question de statut

Les assistants pratiquent sous un statut particulier dit « sui generis ». Ils bénéficient d'un certain nombre d'avantages sociaux. Leur salaire (actuellement 3.089 euros bruts en première

année) est payé intégralement par le CCFFMG. La caisse de cet organisme est alimentée pour une petite moitié par le ministère de la Santé publique et pour le solde par le médecin maître de stage. En contrepartie, les honoraires perçus par le stagiaire retournent dans la poche du géné-

raliste. « *Cette contribution du maître de stage équivaut donc à +/- 90 euros par jour. Il suffit que l'assistant assure 3 à 4 consultations par jour pour couvrir la contribution du maître de stage* », précise le CCFFMG à l'attention des généralistes susceptibles d'accueillir un assistant.

E.B.